

## Déclaration liminaire de la FSU Conseil d'Établissement 16 février 2022



Monsieur le Proviseur, Monsieur le Conseiller Culturel Adjoint,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'établissement,

Nous prenons la parole pour une déclaration liminaire inspirée par nos collègues militant·es FSU de tout le réseau AEFÉ, en particulier celle du lycée français de Rabat.

Le 26 janvier 2022 se tenait un Conseil d'administration extraordinaire de l'AEFE qui a délibéré sur un point: le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour une période de trois ans. On serait en droit d'y voir une vision bien court-termiste de tout notre réseau, réseau qui, précisons-le, se portait parfaitement bien avant que des décisions à l'emporte pièce ne soient décrétées en 2017 et que rien n'ait été fait depuis pour revenir sur ces décisions aux effets catastrophiques ([cf notre déclaration liminaire au CE du 23 novembre 2021](#)).

Tout d'abord, nous retenons de ce Conseil d'administration un soutien de l'AEFE à la Mission Laïque Française de 13 millions d'euros (alors que la même MLF se retire du financement de l'IRF sur la péninsule ibérique). Ces aides financières pour les établissements dits "partenaires" sont accordées sans aucun engagement de leur part sur l'éthique de leur gouvernance, de leur recrutement, des conditions de travail qu'ils imposent à leur personnel, pendant que dans le même temps nos établissements, EGD comme conventionnés, sont poussés à investir, à l'échelle locale, des sommes non négligeables dans la promotion de notre système scolaire. En d'autres mots, nous finançons notre propre concurrence à l'échelle internationale !

Dans un second temps, nous apprenons que l'AEFE gèle tous les postes de résident·es pour la rentrée 2022. Rappelons que sur la période 2018-2020, l'Agence a conduit un schéma d'emplois qui a entraîné la suppression de 512 postes à travers le monde... et ces suppressions continuent. Doit-on craindre la disparition pure et simple de tous ces postes gelés au terme de l'année scolaire prochaine ? Au-delà de la fermeture des postes de titulaires de l'Éducation Nationale, c'est aussi une méconnaissance des difficultés de recrutement local dans certaines disciplines, sans parler de certains pays, et une ignorance d'un environnement concurrentiel, notamment salarial, dans une ville comme Barcelone par exemple. De plus, il nous faut maintenant aussi financer la formation et l'accompagnement de ces nouveaux personnels recrutés localement. Nous, membres du Conseil d'établissement, devons acter dès à présent que tous les postes non pourvus seront bien gelés et préservés. Et n'en déplaise à ceux et celles qui prônent la privatisation du réseau sans se soucier ni de l'impact financier sur les frais de scolarité ni de la dégradation de l'enseignement et des conditions de travail des enseignant·es, car ne nous trompons pas les deux sont bel et bien liés, il est primordial que tous les personnels détachés conservent un contrat de droit public auprès de l'AEFE.

Tout cela s'inscrit dans un contexte sanitaire épuisant et nos collègues n'oublient pas, pendant tout ce temps, qu'ils sont parmi les enseignant·es les moins rémunéré·es des

pays de l'OCDE et, qu'entre 1980 et 2021, ils ont connu une chute de leur salaire moyen qui est passé de 2,3 SMIC à 1,2 SMIC.

Notre souhait, le souhait des collègues que nous représentons, pour la rentrée 2022, pour nos élèves, n'est pas de revenir simplement à un avant-Covid, mais bien de défendre un modèle d'enseignement français sur le long terme. Dans deux ans nous fêterons le centenaire de notre lycée puisque c'est en 1924 que le Consulat français de Barcelone a inauguré officiellement les premiers cours secondaires à Barcelone. Assurons-nous d'être les héritiers de cette longue histoire et non d'en être les derniers témoins.

Nous vous remercions pour votre attention.